

Cour de France.fr / Histoire et fonction / Finances et gestion territoriale / Etudes modernes / Les finances du duc de Bourgogne Philippe le Hardi (1384-1404). Le montant des ressources

Andrée Van Nieuwenhuysen

Les finances du duc de Bourgogne Philippe le Hardi (1384-1404). Le montant des ressources

Mémoire. Source : Académie royale de Belgique

Van Nieuwenhuysen, Andrée, Les finances du duc de Bourgogne Philippe le Hardi (1384-1404). Le montant des ressources, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 1990.

Résumé de l'article

La comptabilité des ducs de Bourgogne, comme celle des autres princes ou rois de leur temps, laissait subsister - en dehors des recettes générales - d'importants résidus qui étaient affectés sur place, dans chaque recette locale tant au paiement des charges qu'au règlement des décharges ou d'assignations directes. C'est pourquoi l'on ne saurait envisager d'étudier les finances d'un prince de cette époque sans résoudre au préalable le problème du montant de ses ressources. Le présent travail a pour but de déterminer les revenus dont a disposé le premier des ducs de Bourgogne. Il est fondé sur une description et une évaluation des recettes locales dans chacune des principautés qui étaient régies par Philippe le Hardi. Ce travail de reconstitution a permis de déterminer les apports respectifs du domaine et des aides dans chaque principauté et de dégager en conclusion la place qu'occupait la recette générale de toutes les finances dans l'ensemble des finances bourguignonnes.

[Lire la suite \(academieroyale.be\)](http://academieroyale.be)